

---

la cinquième reconstitution des ressources de l'A.P.D., du Fonds international de développement agricole (FIDA), de l'augmentation des ressources de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et d'autres mesures propres à augmenter les flux d'argent vers les pays en développement.

Bref, nous pouvons déjà constater que des résultats satisfaisants ont été obtenus sur de nombreux points.

Le deuxième jalon qui a retenu mon attention est le fait que la Conférence a réussi à cristalliser un processus important déjà amorcé. Je veux parler de la participation des pays en développement à tous les aspects de la vie économique internationale. Ce processus n'a pas débuté à la Conférence mais son effet est de plus en plus visible. Il fut un temps où les principaux pays industrialisés avaient tendance à chercher des solutions aux problèmes qui se posaient entre eux, puis, dans ce cadre, ils prévoyaient des mesures spéciales à l'intention des pays en développement. Aujourd'hui, nous cherchons tous ensemble à incorporer dans le système économique international des mécanismes conçus expressément pour les besoins du développement.

Nous attaquer à ces composantes dynamiques de la gestion économique internationale ne nous a guère facilité la tâche, ici à la C.C.E.I. En effet, nous avons souvent discuté de questions faisant l'objet de négociations internationales au sein d'autres organismes. Il devient d'ailleurs de plus en plus difficile de définir les intérêts des pays en développement avant la fin des autres éléments des négociations. Encore une fois cependant, je crois que nous avons réalisé des progrès considérables en ce qui concerne notre engagement commun de faire avancer ces intérêts.

Sur le plan commercial, nous avons accueilli, pendant que se tenait la C.C.E.I., la rapide mise en oeuvre des nouvelles mesures concernant les produits tropicaux, premiers résultats concrets des Négociations commerciales multilatérales (N.C.M.). Face à ce besoin, le gouvernement canadien a intégré son offre sur les produits tropicaux dans le budget qu'il a présenté le printemps dernier. A l'exception des cas où cela ne serait ni pratique ni approprié, le Canada consultera les pays fournisseurs de produits tropicaux en cause avant de retirer les Systèmes généralisés de préférences par mesure de sécurité. De façon plus générale, le Canada est convaincu que les Négociations commerciales multilatérales doivent créer de nouvelles possibilités de développement pour le commerce et l'industrie des pays en développement et qui exportent des matières premières; elles doivent donner à ces derniers un meilleur accès aux marchés des pays développés. Le Canada est favorable à une libéralisation globale des échanges et à la levée des barrières tarifaires et non tarifaires qui touchent les produits agricoles et industriels. A ce propos, nous croyons que les questions relatives à la sécurité des approvisionnements et à l'accès aux marchés devraient être discutées ensemble aux négociations commerciales multilatérales. Ainsi, chacune des questions relevant d'un même secteur pourrait être étudiée par rapport aux autres.

Sur la question des céréales, le gouvernement canadien appuie la décision des

---